



groupe d'experts pour l'alimentation
et la nutrition de la personne âgée

Centre Hospitalier Universitaire Vaudois
Unité de Nutrition Clinique
1011 Lausanne

Tél. 021 314 56 20
Fax 021 314 56 18
Courriel pageexpert@hotmail.com

Ce document vous est proposé
par le Réseau PAGE.

Ce groupe d'intérêt pour l'alimentation
de la personne âgée s'est créé en
novembre 1999, et s'est donné pour
mandat initial :

prévenir, reconnaître et prendre en
charge la dénutrition chez les personnes
âgées à domicile, à l'hôpital, en EMS et
en CTR.

La malnutrition est, selon la littérature,
un problème fréquent chez la personne
âgée (5 à 10 % à domicile; 30 à 60 % en
institution).

Il regroupe des professionnels suivants :

- **UNC**
Unité de Nutrition Clinique du CHUV
- **ARC**
Association des Réseaux de la Côte
- **OMSV**
*Organisme Médico-Social Vaudois groupe
«prévention des chutes et de la
malnutrition chez la personne âgée»,
espace prévention*
- **EMS**
Bois-Gentil, Les 4 saisons
- **CIVEMS**
*Coordination Interservices des Visites
en EMS*
- **AVDEMS**
Association Vaudoise des EMS
- **Hôpital Riviera**
sites aigus, sites CTR

La feuille de suivi nutritionnel permet d'apprécier l'évolution du poids et des critères de dépistage.

► Pour la remplir :

- **Indiquer la date dans la case correspondante.** Le dépistage devrait être fait :
 - **En EMS :** 1 fois par mois
 - **à domicile :** 1 fois par mois pour les personnes à risque de malnutrition ou lors d'une réévaluation de la prise en charge médico-sociale
- **Relever le poids de la personne ce jour-là** et tracer la courbe à partir du poids précédent (choisir l'échelle 1 case pour 1 kg, comme pour les signes vitaux)
- **Répondre aux trois questions :**

P: perte de Poids

A: diminution d'Appétit

M: diminution de la Mobilité, et indiquer dans les trois petites cases

- **O** pour oui
- **n** pour non
- **S** pour ne sais pas

• exemple

Date	18.03	15.04	
	P A M	P A M	
	S S O	n n O	
Poids	54 kg		
	53 kg		

► La surveillance devrait être plus rapprochée, avec contrôle du poids 1 fois par 15 jours si :

- l'Appétit ou la Mobilité ont diminué (**O**)
- un stress psychologique ou somatique a été observé

► Dès qu'une perte de poids involontaire est observée (**O**),

- **un bilan** des facteurs de risque de malnutrition doit être fait (cf. document du réseau page).
- **Des objectifs** pour chaque facteur de risque mis en évidence doivent être définis et réévalués régulièrement par l'équipe.

► Définition du poids de forme :

il s'agit du poids « *de bonne santé* » qui a été maintenu pendant une longue durée et qui tend à être récupéré spontanément lorsqu'il a augmenté ou diminué.